



Trouvez
toutes les
informations
sur notre site
www.rantigny.fr



LE
PRINTEMPS
À RANTIGNY

- Etat civil, bon naissance, promenade-histoire page 3
- Infos pratiques page 4
- Travaux page 5
- Le compte financier unique 2023 et le budget primitif 2024 pages 6 et 7

- Enfance, animations page 8
- Vie associative page 9
- Culture pages 10 et 11
- La petite histoire dans la grande page 12

EDITO



Chères Rantignysiennes,
chers Rantignysiens,

Le mercredi 6 mars dernier, dans des circonstances qui restent à établir, Shanon jeune fille de 13 ans en arrêt cardiaque faisait l'objet de soins en vue de la ranimer au domicile

d'une amie à Rantigny. L'issue tragique qui nous a tous bouleversés m'amène, en mon nom, celui du Conseil Municipal de Rantigny, celui des Rantignysiennes et des Rantignysiens à renouveler l'expression de nos plus sincères condoléances et nos plus chaleureuses pensées de réconfort à la famille et aux proches de Shanon.

Dans un tout autre registre, le mois d'avril coïncide chaque année avec la publication des résultats financiers des collectivités. Ainsi, comme vous le verrez en pages centrales de ce bulletin, j'ai le plaisir de vous annoncer que la maîtrise de nos finances locales se confirme une fois de plus avec un excédent de fonctionnement dégagé de près de 957 000 €

qui sera intégralement affecté au financement des investissements à venir.

C'est donc à l'unanimité que le budget 2024 a été voté sans augmentation des taux communaux des impôts locaux pour la onzième année consécutive, mais également sans recours à l'emprunt.

Par ailleurs, comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, l'engagement de l'équipe municipale et de nos agents territoriaux demeure entier au service de l'environnement, de la transition énergétique et de l'animation culturelle et festive de Rantigny.

Une fois de plus, c'est sur la nécessité de maintenir des valeurs humaines que je souhaite conclure cet édito en vous invitant à demeurer des acteurs au quotidien de la bienveillance, du partage et de la solidarité, mais également des ambassadeurs de l'usage modéré des réseaux sociaux. La qualité de vie de chacun et l'équilibre de notre société en dépendent plus que jamais.

Bonne lecture.

Dominique Delion
Maire de Rantigny

ÉTAT CIVIL du 1^{er} janvier au 31^{er} mars 2024

ILS SONT NES

LEROY Lola..... le 07 février 2024
N'DIADE Rahym..... le 21 mars 2024
Et 5 autres naissances dont les parents ne veulent pas de publication dans la presse.

ILS SE SONT MARIÉS

BOULARAS Zidane et GUERROUM Khaoula..... le 06 janvier 2024
DE ASSUNCAO Victor et ACOULON Monique..... le 1^{er} mars 2024
ELOUALI ALAMI MOULAY Hicham et SAHLI Kaouther..... le 23 mars 2024
ALVES David et LOPES BORGES Luana..... le 30 mars 2024
LEJEUNE Yoann et SILVESTRE Amandine..... le 30 mars 2024

ILS NOUS ONT QUITTES

MILON Bernard..... le 08 janvier 2024
FERNANDEZ MENDEZ Joséfa veuve BLANCO..... le 08 février 2024
SARROUILLE Jean..... le 22 février 2024

Un bon-cadeau pour la naissance d'un enfant

La municipalité a souhaité offrir aux parents qui viennent d'accueillir un nouvel enfant, un bon naissance d'une valeur de 50 € (la commune donne 35 € et le Crédit Agricole complète de 15 €). Cette participation est offerte pour l'ouverture d'un livret A, au nom de l'enfant , auprès du Crédit Agricole. Pour l'obtenir, il vous suffit de venir en mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile, avant le premier anniversaire de votre enfant.



Promenade-histoire



La Municipalité et les Amis de l'Histoire proposent une promenade-histoire à travers la ville pendant laquelle nous essaierons de retrouver le passé de Rantigny, Samedi 15 juin 2024

Départ Place de la République à 14 heures
Promenade commentée dans les rues : Place de la République, Place Jean Jaurès, rue Berthelot, rue Pasteur, rue Anatole France, avenue Jean Jaurès, Carrefour de la Poste, rue de Liancourt, rue sans Nom, la Gare, rue Dubuy-Raguet, et retour à la mairie.



**Inscriptions à partir du 13 mai 2024 à la bibliothèque municipale aux horaires d'ouverture
03.44.73.43.20
(Groupe limité)**

Des cartes piscine pour les enfants, les jeunes et les séniors

Afin de faciliter l'accès à la piscine le CCAS poursuit son action en permettant l'acquisition de deux cartes par an d'accès à la piscine.

Ces cartes de 12 entrées au tarif de 12 euros la carte sont accessibles aux enfants de 3 à 16 ans, aux lycéens (avec certificat de scolarité) aux étudiants (avec carte d'étudiant) aux séniors de plus de 65 ans.



Il vous suffit de venir en mairie muni d'un justificatif de domicile et des documents justifiant de votre situation (enfant, lycéen, étudiant ou sénior).

Le respect de son voisinage



Avec les beaux jours qui reviennent les bricoleurs ressortent de chez eux. Si le bricolage et le jardinage sont des activités qui nous concernent tous, **c'est dans le respect de son voisinage.**

Il est bon de rappeler que les tondeuses, les débroussailleuses, les outils de bricolage à moteur ne doivent être utilisés que :

Du lundi au vendredi : 8h/12h et 13h30/19h30

Le samedi : 9h/12h et 15h/19h

Dimanche et jours fériés : 10h/12h

(article 7 de l'arrêté préfectoral du 15/11/1999)



La rénovation énergétique

Dans un contexte de réchauffement climatique et de hausse du prix de l'énergie, la rénovation énergétique des logements est un sujet d'actualité.

L'ADIL (agence départementale d'information sur le logement) peut vous apporter des conseils sur les travaux (leur priorité et leur faisabilité, les normes techniques et thermiques, les artisans reconnus garants de l'environnement) ainsi que sur les aides financières (aides de l'Etat, des collectivités, les taux réduits de la tva et l'éco prêt à taux zéro).

Des permanences sont organisées tous les 2ème lundis de chaque mois de 9h00 à 12h00 à l'espace France Service de la communauté de communes, 1 rue de Nogent à Laigneville.

Vous pouvez également les contacter par téléphone

au 03 44 48 61 30

ou par mail : contact@adil60.fr

<https://adil60.rdv.date/>



Une borne interactive d'affichage légal

Dans le cadre des travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la mairie, une borne interactive d'affichage légal a été installée aux abords de la mairie.

Elle remplace les cadres vitrés qui contenaient les informations légales relatives à l'état civil, à l'urbanisme, au conseil municipal...

Implantée sur le trottoir de la rue Anatole France aux abords de la mairie, vous pouvez y consulter les affichages relatifs aux autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) les publications de mariages, les actes relatifs au conseil municipal (convocations, compte rendu, délibérations) ainsi que toutes les informations à caractère légal telles que les enquêtes publiques, les concertations.

Cette borne tactile est synonyme de modernité et correspond à la volonté de la municipalité d'utiliser les nouveaux outils d'information adaptés aux nouvelles technologies.



Les aménagements paysagers aux abords de la mairie

Dans le cadre des travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la mairie, la municipalité a souhaité confier aux services techniques municipaux le lot espaces verts.

Ce sont des travaux qui sont réalisés en régie : les premiers aménagements ont débuté par la plantation d'arbustes. Il s'agit de haies champêtres qui vont permettre de préserver la biodiversité.

Des haies d'osier tressé ont également vu le jour afin de créer des barrières naturelles et ainsi délimiter les espaces entre le stationnement et les aménagements paysagers.

Des rosiers ont été plantés afin d'offrir un fleurissement coloré qui va être complété par la création de massifs de plantes annuelles. Celles-ci seront localisées uniquement devant la mairie et la salle des mariages pour amener un fleurissement estival ce qui permettra chaque année de modifier les couleurs et les variétés des plantes choisies.



Saluons le travail réalisé par les services techniques municipaux qui, par leurs actions au quotidien nous permettent d'avoir une commune où il fait bon vivre.

Concertation sur les zones d'énergies renouvelables

Conformément à la loi relative à la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, le conseil municipal de Rantigny a délibéré le 5 avril 2024 sur la mise en place d'une concertation sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.

Cette loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER) a parmi ses objectifs, celui de planifier avec les élus locaux, le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires.

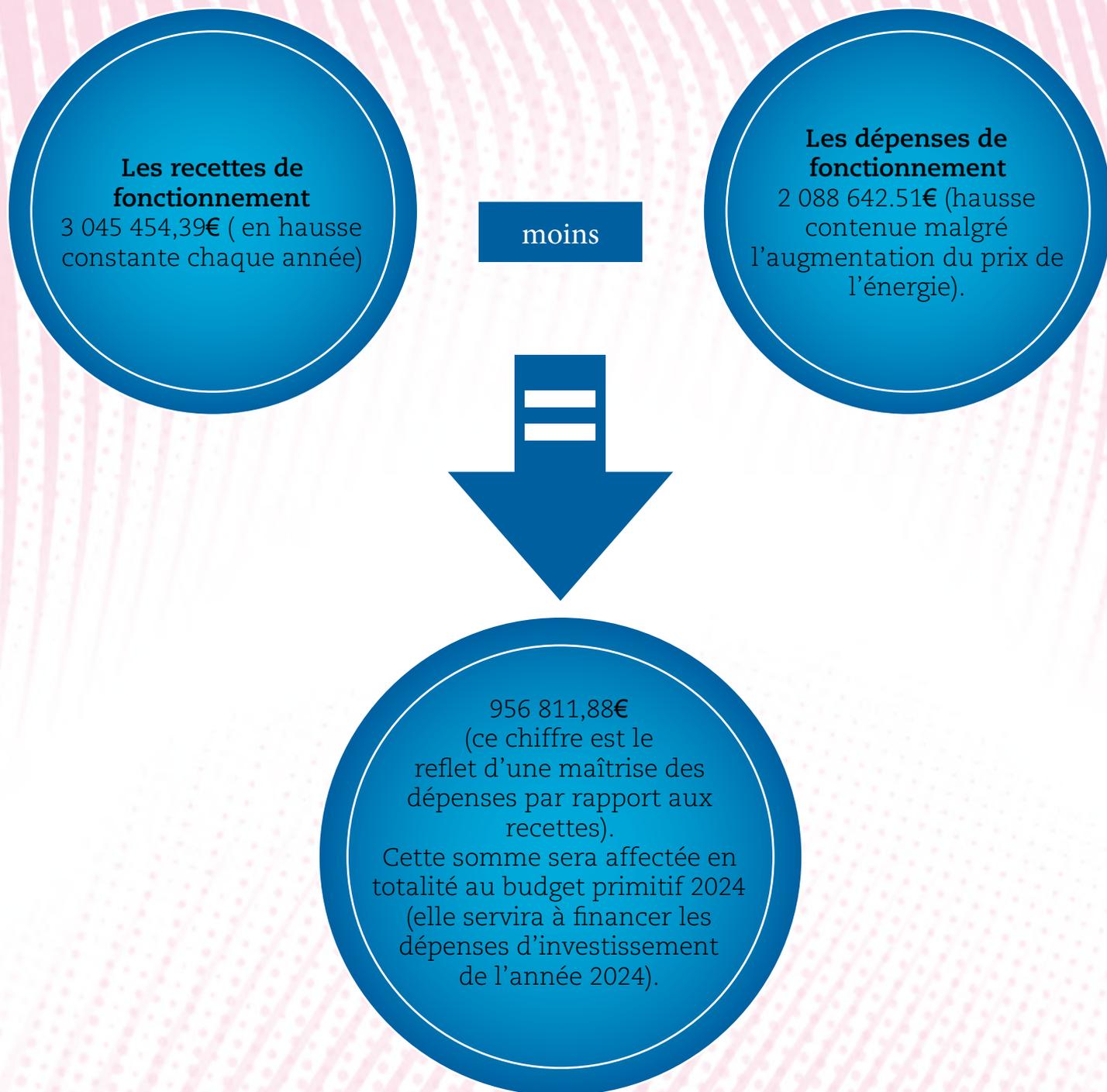
Les communes sont amenées à définir des zones d'accélération des énergies renouvelables qui correspondent à des zones jugées préférentielles et prioritaires pour le développement de ces énergies.

C'est pourquoi une concertation se déroulera du 15 avril 2024 au 3 mai 2024.

Un dossier sera mis à la disposition des administrés et sera consultable aux heures d'ouverture de la mairie : les remarques y seront recueillies sur un registre.

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

Ce document retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées durant l'année 2023.



Les dépenses d'investissement

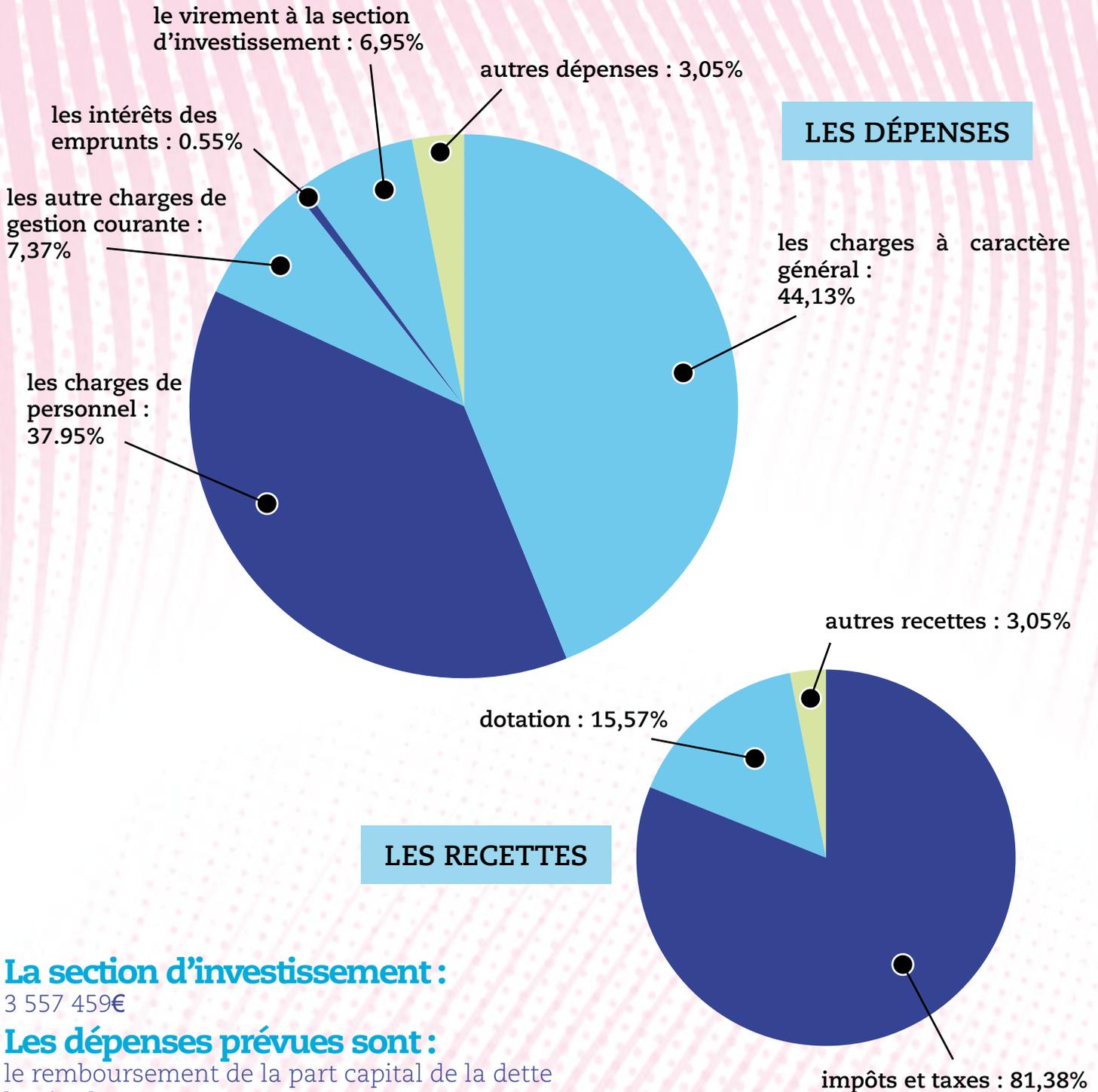
1 591 738€ (essentiellement les travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la mairie).

Les recettes d'investissement

1 646 756,39€ (elles sont composées du résultat de fonctionnement de l'année 2022, du fonds de compensation de la TVA, des subventions perçues pour les travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la mairie).

LE BUDGET PRIMITIF 2024

La section de fonctionnement s'élève à la somme de 2 995 543€



La section d'investissement :

3 557 459€

Les dépenses prévues sont :

le remboursement de la part capital de la dette
les études
les acquisitions de terrains, de matériels, d'outillage, de mobilier
les travaux de création de parkings, de réfection de trottoirs...

Les recettes sont :

l'excédent d'investissement reporté de 2023
l'excédent de fonctionnement capitalisé
le virement de la section de fonctionnement
le fctva
Le solde des subventions de l'état et du département pour la mise aux normes et de réhabilitation de la mairie et de ses abords.

Le carnaval

Le samedi 16 mars dernier c'était jour de carnaval à Rantigny : après une déambulation dans les rues de la commune, par une belle journée ensoleillée, les participants se sont retrouvés à la salle Eiselé. Les enfants ont pu profiter d'un bal, de séances de maquillage et de sculptures sur ballons. Les élus et des bénévoles avaient confectionné plus de 300 crêpes pour satisfaire les gourmands. Comme chaque année ce sont Mr et Mme Agnès de la boulangerie « Aux saveurs retrouvées » qui ont offert les 35 litres de pâte à crêpes.



Ce fut une belle journée qui a fait la joie des petits et des grands qui auront plaisir à se retrouver lors du prochain carnaval.

Chasse aux œufs pour commencer les vacances de printemps

Vendredi 19 avril était le dernier jour d'école pour tous les écoliers de notre zone académique. Pour ceux de Rantigny, le début des vacances scolaires de printemps rimait avec chasse aux œufs. Elle a eu lieu dans le parc municipal dès 16h30. Les enfants munis d'une boîte à œufs avaient pour mission de récolter 6 œufs qui étaient cachés dans le parc dont un œuf en or : cette récolte leur donnait droit à un sachet de friandises. L'heureux gagnant de l'œuf en or avait quant à lui droit à un très gros œuf en chocolat. L'association « les p'tites mains de Rantigny en fête » s'est associée à cette manifestation, elle a vendu des pâtisseries (généreusement confectionnées par les parents d'élèves) et des boissons . Rappelons que la municipalité a également offert à tous les enfants scolarisé de nos écoles, 3 tickets pour profiter des attractions du parc de Chedeville qui vient de réouvrir pour une nouvelle saison.



Le soutien de la municipalité aux associations de la commune

A l'occasion du conseil municipal du 5 avril 2024, les élus ont délibéré sur l'attribution des subventions aux associations.

C'est une enveloppe de 37950€ qui a été distribuée entre les différentes associations municipales mais aussi caritatives et d'intérêt général.

Au-delà de l'aide financière ainsi attribuée, la municipalité soutient ses associations à travers l'aide technique (prêt de matériel lors des manifestations) mais aussi la mise à disposition de locaux (salle des fêtes, gymnase) pour les entraînements, stages, ateliers...

Maintenir et développer la vie associative de la commune est une volonté de la municipalité qui souhaite qu'elle soit un lieu d'épanouissement, de partage et de solidarité.

Le spectacle annuel de l'association Flash Club

Si vous ne connaissez pas l'association Flash Club, vous pouvez aller assister à leur spectacle de fin d'année, vous y découvrirez l'étendue de leur prestation et apprécierez un spectacle de qualité.

Le spectacle aura lieu le samedi 22 juin 2024 à 20h45 au gymnase de Rantigny.

Le tarif est de 7,50€ pour les plus de 12 ans, de 4 € pour les enfants de 5 à 11 ans et gratuit pour les moins de 4 ans.



La retraite aux flambeaux

Samedi 20 avril à 21 heures, les rues de Rantigny étaient en fête. L'association ALCR (accueil, loisirs et culture de Rantigny) avait invité le groupe « le soleil tropical » de Liancourt pour animer la retraite aux flambeaux dans une déambulation sur le thème des Antilles.

Le froid hivernal n'a pas empêché le cortège de s'animer dans une ambiance chaleureuse, dynamique et rythmée depuis la gare jusqu'à la place de la République où la fête foraine a accueilli les participants.

Saluons le travail des membres de l'ALCR qui permettent à la fête foraine de venir chaque année animer notre commune pour la joie des enfants (petits et grands).



SOS Écureuils roux, une collecte de noix réussie !



Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la collecte de noix et de noisettes organisée par la bibliothèque municipale au profit de l'association SOS Écureuil roux. Cette année c'est un peu plus de 10 kg qui ont été remis à Madame Desplechin-Lejeune, membre de cette association.

Madame Desplechin-Lejeune intervient régulièrement à la bibliothèque municipale dans le cadre des Mercredis de la BM pour sensibiliser les enfants à la protection de la faune et de la flore. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle collecte.



Angélique raconte des histoires...

Tous les mercredis matin entre 10 heures 15 et 11 heures,
Angélique raconte des histoires pour les petites oreilles...
Histoires drôles, histoires qui font peur, histoires musicales et chantantes ou encore histoires surprenantes, il y en a pour tous les goûts !



Hier et aujourd'hui...des villages exposition Les Amis de l'Histoire Du 13 au 25 mai 2024

A travers les cartes postales anciennes et les photos d'aujourd'hui, nos villages se transforment. La vie est présente. Souvenirs, anecdotes émaillent notre présent. Des anciens vous ont peut-être raconté.

Il était une fois, c'était hier. Pour nous, c'est aujourd'hui. L'exposition tente une approche de ce qui a été et de ce qui est. Dommage, elle ne conte pas ce qui sera.

Entrée libre

Aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque

1er étage

31, avenue Jean Jaurès - 60290 Rantigny



Saison culturelle 2023- 2024 – Un grand merci au public

Le samedi 23 mars, la Salle Paul Eiselé accueillait pour la dernière soirée de la saison culturelle, le groupe The Dobeat'Show pour un concert aux accents funk, soul et rhythm and blues.

Une saison culturelle dont tous les spectacles ont affiché complet une semaine avant la date.

Les projections ont accueilli 144 spectateurs, une fréquentation en hausse par rapport à la saison 2022-2023 (125 entrées).

Treize des quatorze rendez-vous proposés par l'agenda culturel 2023 - 2024 ont attiré près de 1 050 personnes.

L'exposition des Amis de l'Histoire Hier et aujourd'hui...Les villages qui sera présentée au mois de mai à la bibliothèque municipale clôturera cette saison.



La programmation de la saison culturelle 2024 – 2025 est terminée.

Les élus de la commission Culture et les bibliothécaires vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le 31 octobre pour son ouverture.

LES MERCREDIS DE LA BIBLIOTHÈQUE, les nouveaux rendez-vous!

Pour participer à ces animations destinées aux jeunes et aux moins jeunes, vous pouvez vous inscrire auprès d'Angélique.



Date et horaires	Activité	Intervenant
15/05/2024 De 14 h 30 à 16 h 00	ATELIER LOISIRS CRÉATIFS : L'été, les vacances De 3 à 5 ans	Isabelle, Sabine, Angélique et Régine
22/05/2024 De 14 h 30 à 16 h 30	JEUX DE SOCIÉTÉ De 7 à 12 ans	Veni Vidi Ludi
05/06/2024 De 14 h 30 à 16 h 00	VISION ILLUSION De 6 à 12 ans	Les savants fous



Au carrefour de la poste – 2^{ème} partie

Le train. Narcisse Duvoir à l'étroit dans son atelier de Liancourt cherche où s'installer. Il trouve les fonds nécessaires et vient à Rantigny, plus pratique pour lui. Le terrain du « Relais de Poste » voit se bâtir des ateliers qui vont produire des locomobiles et autres matériels pour l'agriculture. Monsieur et Madame Duvoir logeront dans ce qui est aujourd'hui la mairie de Cauffry. Ils apporteront des aménagements dans cette ancienne maison qui avait appartenu à la famille La Rochefoucauld. Monsieur Duvoir sera maire de Rantigny et mourra en 1861.

Depuis quelque temps, il s'était adjoint un ingénieur des Arts et métiers, Auguste Albaret. Ce dernier reprend les ateliers et par un travail acharné, développe l'entreprise. A son tour, il sera maire de Rantigny.

L'auberge profite certainement du développement des ateliers.

Dans les recensements en ligne des archives départementales de l'Oise, on relève quelques noms d'anciens propriétaires :

-1846, Léon Dupoty.

-1856, 1861, 1866, Aimable Breton.

Puis c'est Stanislas Bullot, qualifié de restaurateur.

1870 survient. La guerre franco-prussienne

éclate. Les Prussiens déferlent sur Paris. Les 25, 26 et 27 septembre 1870 ont lieu des incidents à la Poste. Des massacres suivent. Le 27 septembre, monsieur Breton reçoit un coup de fusil qui l'atteint au pied. Il en restera infirme. Dans cette maison, ils (les Uhlans) forcent les serrures, se font donner par la mère, l'argent et se le partagent sur le billard. Avant de partir, ils mettent le feu au mobilier (relation A Albaret, archives municipales de Rantigny, livre des délibérations).

En 1872, 1881, Breton est qualifié de propriétaire (ADO).

1911, Lardeur est hôtelier (sur la photo, il est écrit ce nom).

Il est bon de rappeler également que le nom de Lardeur est associé à celui de Lespinette et de Jean Bar en 1914-1915, dates auxquelles ces Rantignysiens ont confectionné tous les jours, des soupes pour les habitants dans le besoin qui étaient restés dans le village au moment de l'invasion allemande en septembre 1914. (rapport Jean Bar).

Peu à peu, l'auberge va s'endormir. Aujourd'hui, en 2023, elle a laissé la place au Crédit Agricole.

Alain Bourguignon

Les Amis de l'Histoire

